

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Covid-19: comment sauver les économies de la Cémac ?

**CETTE** problématique a fait l'objet d'une réunion de concertation, le 28 mars dernier, à Brazzaville au Congo, entre les membres du Comité de pilotage du programme de réformes économiques et financières de la Communauté des Etats d'Afrique centrale (Copil PREF-Cémac).

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, a pris part, le 28 mars dernier, à Brazzaville au Congo, à la troisième session extraordinaire du Comité de pilotage du programme de réformes économiques et financières de la Communauté des Etats d'Afrique centrale (Copil PREF-Cémac).

Cette session urgente, qui a porté sur les " incidences économiques et financières du Covid-19 sur les économies de la Cémac et esquisses de solutions

Des solutions communes doivent être appliquées dans les meilleurs délais, pour protéger notre espace économique déjà fortement impacté par cette crise.

L'évaluation rapide des conséquences de cette pandémie nous permettra d'identifier les actions idoines à engager, pour limiter ses effets néfastes sur les économies de la Cémac. Des solutions communes doivent être appliquées dans les meilleurs délais, pour protéger notre espace économique déjà fortement impacté par cette crise. Par ailleurs, je me réjouis de

ce que les échanges avec mes homologues rentrent dans le cadre des réflexions que nous avons engagées au Gabon, dans le cadre des travaux de la cellule interministérielle de veille économique", a souligné le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga. Notons que les conséquences économiques et financières de la pandémie du Covid-19 sur les économies de la Cémac sont de plusieurs ordres : baisse des recettes budgétaires, dégradation des comptes macro économiques, baisse des financements extérieurs, perturbation des échanges intracommunautaires, fragilité de la stabilité externe et risque de la montée des tensions inflationnistes.



Jean-Marie Ogandaga, le ministre de l'Economie.

### Des mesures fortes à adopter

**ADOPTION** des Lois de finances rectificatives, rééchelonnement des dettes extérieures, soutien aux entreprises...sont, entre autres, les recommandations du secrétariat permanent de la Cemac pour limiter " la casse ".

MSM  
Libreville/Gabon

SELON le secrétariat permanent de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) qui l'a confiné dans un rapport intitulé " Incidences économiques du Covid-19 ", les différents gouvernements des pays de la sous-région peuvent atténuer les effets du Covid-19, en adoptant des mesures économiques courageuses.

Il s'agit, premièrement, de l'adoption dans les plus brefs délais, des Lois de finances rectificatives 2020 pour aligner la gestion des finances publiques sur des prévisions actualisées et réalistes de recettes budgétaires.

" Compte tenu des risques qu'un retard dans l'ajustement des dépenses publiques, voire un non-ajustement de ces dépenses, ferait peser sur la stabilité extérieure de la monnaie et sur la stabilité financière, les pays devraient envisager, sans délai, de rationaliser leurs dépenses et intensifier les

efforts, en vue de mobiliser des appuis conséquents auprès de la communauté internationale pour faire face aux effets de la crise du Covid-19. Ces moyens financiers incluraient le recours aux facilités d'urgence mises en place par la Banque mondiale, le FMI et, probablement, la BAD, pour venir en aide aux Etats dont les économies seraient fragilisées par la crise du Covid-19 ", indique le rapport.

Il y a, aussi, la mise en place d'un train de mesures de soutien au profit des entreprises frappées par la crise du Covid-19. " Ces mesures de soutien devraient être à la fois fiscales (allègements fiscaux et allocations de moratoires pour le paiement des impôts et de certaines charges sociales) et budgétaires (subventions aux entreprises à travers un fonds de soutien destiné à éviter leur faillite et fermeture, les pertes d'emplois et les risques que ces entreprises pourraient faire peser sur la stabilité financière).

Afin de réduire la pression sur les entreprises, les Etats devraient



Daniel Ona Ondo, le président de la Commission de la Cemac, lors de la réunion des experts nationaux en Guinée équatoriale sur la question du coronavirus.

reporter à 2021 les mesures fiscales nouvelles affectant les secteurs les plus touchés ", souligne le rapport.

Le rapport de la Cemac recommande également aux pays d'engager des négociations avec les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux, afin de rééchelonner les échéances courantes de la dette extérieure, de manière à alléger l'ampleur des ajuste-

ments budgétaires. Mais aussi d'adopter un moratoire d'un an sur l'application des critères de surveillance multilatérale pouvant affecter le recours par les Etats à l'appel public à l'épargne. " Cet allègement devrait encourager les banques à souscrire aux nouveaux titres émis par les Etats sans enfreindre la réglementation prudentielle ", soutient le rapport.